

ÇA SE PASSE

Louvain-la-Plage

La MC sera présente à Louvain-la-Plage en juillet et proposera aux enfants et aux familles cinq après-midi récréatives.

- Le 13 juillet : journée famille axée autour du vélo et de la mobilité : stand "pimp my casque" (décoration des casques vélo), promenade pour les enfants, vélo presse-fruit, parcours d'habileté, stand du Gracq...
- Le 17 juillet : journée "les 5 sens" : grand jeu pour tous les enfants, valides et non valides. Activités adaptées proposées par Altéo autour des 5 sens.
- Le 20 juillet : journée "cirque" pour découvrir l'univers de la jonglerie, de l'équilibre,...
- Le 23 juillet : grand jeu "les pirates envahissent la plage" proposé par Jeunesse & Santé
- Le 27 juillet : journée "escalade et grimage".

Vous trouverez plus d'informations sur ces journées dans le prochain En Marche et dans les actualités de www.mc.be

VACANCES

Durant l'été, certaines permanences seront fermées.

>> Agences mutualistes
 Louvain-la-Neuve : du 29 juillet au 2 août
 Jodoigne : du 29 juillet au 2 août
 Court-Saint-Etienne : du 5 au 9 août
 Waterloo : du 12 au 23 août
 Rixensart : du 19 au 30 août
 Perwez : les vendredis 23 et 30 août
 Mutubus : du 15 au 19 juillet et du 5 au 16 août.
 En raison des fêtes de l'Assomption, nos agences seront fermées les 15 et 16 août.

>> Service social
 Waterloo : les 15, 22 et 29 juillet
 Tubize : les 16, 23, 30 juillet
 LLN : les 15, 22 et 29 juillet
 Rixensart : les 15, 22 et 29 juillet
 Perwez : les 17, 24 et 31 juillet
 Jodoigne : les 19 et 26 juillet
 Braine : les 12, 19 et 26 juillet

>> Qualias
 Le magasin Qualias de Jodoigne fermera du 22 juillet au 4 août. Les magasins Qualias de Jodoigne, Court-Saint-Etienne et Nivelles seront fermés les 15, 16 et 17 août (Assomption).

>> Service Pensions
 Le Service Pensions sera fermé du lundi 15 juillet au vendredi 2 août. Durant cette période les permanences de Nivelles (les mardis après-midi et les jeudis matin), Perwez (le lundi 22 juillet) et de Wavre (le lundi 22 juillet) sont donc fermées.

Gros plan sur

Des vacances sans souci à l'étranger

Grâce à votre assurance complémentaire, si vous êtes malade ou victime d'un accident lors de vacances à l'étranger, vous pouvez compter sur Mutas, l'assistance voyage de la MC. Cette assistance mondiale vous assure l'encadrement nécessaire et couvre vos frais d'aide médicale urgente.

Quels documents emporter avec vous ?

Emportez toujours votre World Assistance Card (WAC) sur laquelle vous aurez collé une vignette. Cette carte est un aide-mémoire au cas où vous devez contacter la Centrale d'alarme Mutas depuis votre lieu de villégiature pour un problème de santé ou de rapatriement. Le numéro d'appel unique à former, 24h sur 24 et 7 jours sur 7, est le +32 2 272.09.00.

Dans certains pays, vous pouvez être remboursé sur place de vos frais médicaux ambulatoires. Emportez alors les documents suivants :

- > Pour tous les pays de l'Union Européenne⁽¹⁾, la Suisse, la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein, la Macédoine et l'Australie : la CEAM (carte européenne d'assurance maladie) et ce, même s'il s'agit d'un voyage scolaire ou de groupe. Au verso de cette carte, vous retrouverez le numéro de téléphone de Mutas.
- > Pour les pays ayant signé une convention avec la Belgique (Algérie, Croatie, Tunisie, Turquie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Monténégro, Kosovo et Serbie) : un autre formulaire spécifique à chaque pays.

Pour obtenir le visa qui vous permettra de voyager en Russie ou à Cuba, vous devrez présenter une attestation confirmant le droit à la couverture Mutas. Tous ces documents de voyage doivent être réclamés, avant votre départ, auprès de votre conseiller mutualiste, au numéro gratuit 0800 10 9 8 7 ou sur le site www.mc.be (rubrique "commander des documents").

Que faire en cas de maladie ou d'accident lors de votre séjour ?

> Les frais médicaux ambulatoires (consultation, médicaments...) sont à payer sur place. Ramenez en Bel-

Pour plus d'infos sur l'assistance voyage de la MC ou d'éventuelles situations particulières (incapacité de travail, pensionné étranger habitant en Belgique...), consultez le dépliant et les conditions d'intervention sur le site internet www.mc.be ou informez-vous auprès de votre conseiller mutualiste.



gique les prescriptions médicales, les factures originales et les preuves de paiement. Présentez-les à votre conseiller mutualiste⁽²⁾.

> En cas d'admission dans un hôpital, présentez toujours le document officiel à l'accueil (CEAM...). Dans tous les cas, contactez dans les 48 heures, la centrale d'alarme.

> En cas de demande de rapatriement en Belgique, contactez toujours la centrale d'alarme au préalable. Le rapatriement sera organisé si l'équipe médicale de Mutas l'estime nécessaire.

Quelles conditions d'interventions ?

L'assistance voyage de la MC s'applique uniquement aux séjours récréatifs à l'étranger, pour une durée de maximum trois mois à partir du premier jour des soins. L'aide médicale urgente est exclusivement réservée aux dommages physiques urgents. Elle ne couvre pas la perte ou le vol de bagages, le dépannage de la voiture...

Une intervention dans les frais médicaux ambulatoires, d'hospitalisation et de rapatriement est valable pour les sinistres de plus de 200 EUR, peu importe le pays où vous séjournez. Ils sont pris en charge par la MC, déduction faite, par dossier, d'une franchise de maximum 60 EUR (25 EUR pour les personnes bénéficiaires de l'intervention majorée ou du statut OMNIO). Pour certains pays⁽³⁾, si le montant total des soins médicaux est inférieur à 200 EUR, vous bénéficiez d'une intervention de l'assurance maladie obligatoire.

Tous ces documents de voyage doivent être réclamés, avant votre départ, auprès de votre conseiller mutualiste, au numéro gratuit 0800 10 9 8 7 ou sur le site www.mc.be.



Promo juillet

QUALIAS
 Soutagiers • Orfèvres • Opticiens • Assurés
 Formes Mutualistes

- 15%*

Votre confort sur mesure !
 Découvrez notre gamme de fauteuils releveurs sur mesure.

- > De 1 à 4 moteurs avec position relax ou releveur
- > Adapter à votre morphologie
- > Tissu ou vinyle
- > Nombreux coloris
- > Nombreux accessoires en option

Liste des magasins

Court-Saint-Etienne	Av. des Métallurgistes, 1	010/61 85 04
Jodoigne	Rue de la Bruyère, 5	010/86 09 07
Nivelles	Bd. des Archers, 56	067/89 36 81

Offre non cumulable, valable du 1 au 31 juillet 2013. Possibilité de passer commande à partir du 10 juin 2013. Photos non contractuelles. S'agissant d'omission ou erreur d'impression.

Mutualité chrétienne Brabant Wallon
 54 Bd des Archers, 1400 Nivelles
 Éditeur responsable : Frédéric Possemiers
 Fax : 067/21.42.69
 E-mail : brabant.wallon@mc.be - www.mc.be

Tél. 067 89 36 36

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou auprès du 0800 10 9 8 7

(1) Allemagne, Autriche, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.
 (2) Pour la Tunisie, vous devez demander le remboursement de vos soins auprès de la Caisse d'assurance tunisienne. Un remboursement est possible en Belgique si le montant de vos factures est supérieur à 200 euros.
 (3) Pays de l'Union européenne, Suisse, Norvège, Islande, Liechtenstein, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine, Monténégro, Serbie, Turquie et Maroc.

Stages de vacances

Encore quelques places...

Vous cherchez un stage pour vos enfants durant les vacances d'été ? Nos partenaires "Jeunesse & Santé" et "Aide & soins à domicile" ont des solutions pour vous !

Ces stages sont reconnus par l'ONE (Office de la naissance et de l'enfance) et encadrés par des animateur(trices) de J&S ou par les puéricultrices d'ASD qualifiées.

L'offre de Jeunesse & Santé

J&S propose des stages attractifs pour les enfants de 4 à 12 ans. Il reste quelques places à Jodoigne.

Du 5 au 9 août, pour les 4-5 ans, 6-8 ans et 9-12 ans : planète Baz'art.

Du 12 au 16 août : pour les 4-5 ans, "1,2,3 banane" ; pour les 6-8 ans, "T'as la patate" ; pour les 9-12 ans : "Koh Lanta Jodoigne".

Prix : semaine du 5 août : 35 EUR membres MC, 70 EUR pour les non-membres; semaine du 12 août (4 jours) 30 EUR membres MC, 60 EUR

pour les non-membres.

Renseignements et inscriptions : J&S, 067/89.36.45

L'offre d'Aide & Soins à Domicile

Comme l'an passé, Aide et Soins à Domicile en Brabant Wallon, propose pour vos enfants âgés de 2 ans et demi à 6 ans, un stage d'été.

Ces stages auront lieu dans les locaux de l'école des Bruyères de Louvain-la-Neuve du 22 juillet au 16 août. Chaque semaine, toutes les activités seront sous le signe d'un thème particulier.

• Du 22 au 26 juillet : créations autour des animaux.

• Du 29 juillet au 2 août : les contes et légendes : l'univers magique et féérique dans des mondes d'aventure et d'exploration.

• Du 5 au 9 août : la musique, les rythmes musicaux et les créations artistiques.

• Du 12 au 16 août : tour du monde, à la découverte des autres...

Horaires : les animations se dérouleront de 8h30 à 16h30. ASD propose une garderie à partir de 7h30 et jusqu'à 18h.

Prix par semaine : 80 EUR par enfant ; 60 EUR par enfant membre de la MC. **Renseignements et inscriptions** : 02/386.43.73 (Mme Julie Ancion)



Conseil

Vacances et incapacité de travail

Vous êtes en incapacité de travail ? Attention, vous devez effectuer certaines démarches vis-à-vis du médecin conseil !

Si vous êtes en incapacité de travail, vous devez prévenir le médecin conseil lorsque vous désirez partir en vacances dans un pays de l'Union européenne.

Si vous vous rendez dans un autre pays, vous devrez obtenir, avant vo-

tre départ, l'autorisation du médecin-conseil de votre mutualité.

Pour ce faire, vous pouvez envoyer un mail à brabant.wallon@mc.be, un fax au 067/22.19.02 ou contacter la mutualité au 067/89.36.36.

Si vous tombez en incapacité de travail durant un séjour à l'étranger et

êtes incapable de reprendre le travail le jour prévu, vous devez le signaler à la mutualité qui vous donnera alors la marche à suivre. Vous pourrez, si nécessaire, obtenir le numéro de téléphone de votre mutualité via la Centrale d'alarme Mutas (0032 2/272.0900).

Assurance complémentaire

La vaccination de voyage

Partir à l'étranger, parfois dans de lointaines contrées, nécessite certaines démarches d'ordre médical. Parmi celles-ci les vaccinations.

Pensez-y assez tôt : pour certains vaccins, il est nécessaire de s'y prendre plusieurs semaines à l'avance.

La Mutualité intervient

Vous avez consulté votre médecin et devez vous faire vacciner ? Sa-

viez-vous que la mutualité, dans le cadre de son assurance complémentaire intervient à raison de 25 EUR sur le ticket modérateur (quote-part personnelle) des vaccins ? Il suffit de nous transmettre le ticket BVAC remis par le pharma-

cie (une seule intervention par an par bénéficiaire).

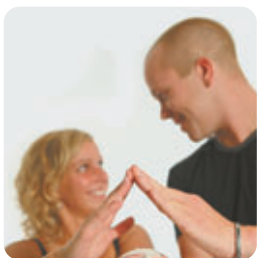
Pour tout renseignement concernant l'intervention de l'assurance complémentaire, vous pouvez obtenir des informations au 0800/10 9 8 7.

Info Mutualité

Calendrier de paiement

Voici les dates de paiement d'incapacité et d'indemnités pour les mois de juillet, août et septembre.

Les dates reprises ci-dessus sont les dates de départ des paiements. Suivant les banques, il faut compter 1 à 3 jours ouvrables pour que l'argent apparaisse sur votre compte.



Indemnités d'incapacité primaire "régime général"

PÉRIODES	DATE DE DÉPART DU PAIEMENT
Paiement du 1 au 14 juillet	19 juillet
Paiement du 15 au 30 juillet	2 août
Paiement du 1 au 14 août	20 août
Paiement du 15 au 31 août	2 septembre
Paiement du 1 au 14 septembre	19 septembre
Paiement du 15 au 30 septembre	2 octobre

Indemnités primaire et invalidité "régime indépendants"

PÉRIODES	DATE DE DÉPART DU PAIEMENT
Juillet	26 juillet
Août	27 août
Septembre	25 septembre

ALTÉO

Altéo fête ses volontaires



Traditionnellement en cette période, Altéo fête les volontaires qui accomplissent tout au long de l'année un travail remarquable au sein du mouvement. Nombreux, en effet, sont ceux qui s'investissent pour accompagner les vacanciers, donnent un coup de main administratif, organisent des animations en section locale, véhiculent les personnes malades...



Cette fête des volontaires a eu lieu le samedi 25 mai dernier. La journée a débuté par le mot de bienvenue de la présidente du mouvement, Cécile Tordeurs, qui a remercié tous les volontaires présents. **Brigitte Meyer**, directrice MC ayant en charge le secteur socio-éducatif, enchaîna en rappelant combien la Mutualité chrétienne, en tant que mouvement social, est fière de ses volontaires, qu'ils soient dans les instances mutualistes ou dans les trois mouvements. "Grace à vous, dit-elle, ce sont des centaines de personnes qui sont aidées chaque année et qui peuvent accéder à une vie sociale décente pour leurs loisirs, leurs vacances, de façon encadrée et professionnelle. Ce sont aussi de nombreuses personnes qui peuvent, grâce au service SES, se rendre à l'hôpital, en consultation médicale...". Gilles Chery, responsable du mouvement, prit ensuite la parole pour rappeler quelques chiffres : "Saviez-vous, rappela-t-il, que les bénévoles du service "transport" ont parcouru 63 590 kms l'an passé pour 1124 interventions ? Que dans les sections locales, ce sont plus de 1000 heures d'activités en 2012 ? Qu'Altéo a organisé 7 séjours pour le Brabant wallon, permettant ainsi à 170 vacanciers de partir, accompagnés de 70 volontaires...".

Trois volontaires ayant œuvré pendant de longues années ont décidé, pour différentes raisons d'arrêter leur investissement au sein du mouvement. René Dekeyser (président de la section locale de Jodoigne), Christiane Heuschen (répondante au téléphone) et Ines Thiry (administrative) ont été chaleureusement remerciés et applaudis par tous les volontaires et les responsables présents.

Au-delà des traditionnels discours, l'après-midi s'est poursuivie dans la bonne humeur et la convivialité autour d'un agréable repas entre amis.

>> Interview

A l'occasion de la journée des volontaires, nous avons rencontré Béatrice Patte, volontaire depuis 8 ans chez Altéo.

EM : Comment es-tu devenue volontaire chez Altéo ?

Béatrice Patte : Je n'avais pas envie de partir seule en vacances. Dans le journal En Marche, il y avait une annonce pour rechercher des accompagnants bénévoles pour des séjours avec des personnes handicapées. Je me suis présentée chez Altéo à Nivelles et j'ai eu mon premier contact avec la responsable "vacances". Peu de temps après, j'étais prise pour un séjour en France. Je ne connaissais pas du tout le monde du handicap et ça a été une vraie découverte.

EM : Quelles sont tes activités en tant que volontaire ?

B.P. : Etre volontaire en séjours, c'est accompagner la personne handicapée, déficiente ou malade dans les actes de la vie quotidienne. C'est l'aider à se déplacer en chaise roulante, à faire sa toilette du matin, à prendre son repas, etc. Ce sont des petits gestes qui font en sorte que la personne puisse profiter pleinement de ses vacances.

Je participe également auprès d'un groupe de personnes à mobilité réduite de Louvain-la-Neuve à des sorties cinéma, excursions et activités diverses.

EM : Qu'est-ce que ça t'apporte au niveau humain ?

B.P. : Côté des personnes handicapées permet de revenir aux choses essentielles de la vie. Ce sont des personnes qui me fascinent et m'étonnent. Elles sont vraies et naturelles. Mon engagement dans Altéo a changé beaucoup de choses dans ma vie et m'a permis de m'épanouir. Il y a du partage, de l'amitié, de la confiance et de la sensibilité.

EM : Tes prochains projets avec Altéo ?

B.P. : Je pars fin juin pour l'île de Ré. Je vais retrouver dans ce séjour plusieurs personnes que je connais, bénévoles et vacanciers. Au mois d'août, c'est le séjour des Francfolies de Spa.

Envie de devenir volontaire chez Altéo ?

Altéo recherche des volontaires pour accompagner les vacancier(ies) en séjour et pour le service "transport" (conduire des personnes en consultation à l'hôpital, chez le médecin...).

Si vous avez envie de vous investir au sein du mouvement, vous pouvez contacter Altéo au 067/89.36.80 le matin ou par mail : gilles.chery@mc.be ou alteobw@mc.be